



Rapport des résultats nationaux

Indicateurs de qualité et de sécurité des soins en hospitalisation à domicile (HAD)

Campagne 2023



14/12/2023

HAS

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ



Introduction

Dans l'approche globale de l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins dans les établissements de santé, la Haute Autorité de Santé met en œuvre un recueil national d'indicateurs afin que l'ensemble des établissements de santé pilotent leur dispositif d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins. Il est réalisé en collaboration avec l'agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH).

Ces indicateurs servent à améliorer la qualité et la sécurité des soins :

- En mobilisant les professionnels des établissements de santé autour des résultats détaillés qui leur sont fournis.
- En utilisant d'autres leviers, comme :
 - La certification des établissements,
 - La diffusion publique des résultats par établissement pour l'information des usagers, via le site QualiScope, et l'open data,
 - L'incitation financière à l'amélioration de la qualité, pour certains indicateurs.

Pour en savoir plus sur les indicateurs de qualité et de sécurité des soins mesurés par la HAS : [Comprendre les indicateurs](#)



Contexte de l'année 2023

Grâce à la mobilisation des professionnels et des patients, la HAS a pu calculer les indicateurs de qualité et de sécurité des soins :

- rapportés par les patients - dispositif e-Satis ;
- issus des données du dossier patient ;
- issus des données du PMSI.

5 rapports présentent ces résultats 2023 :

- En MCO dont la chirurgie ambulatoire
- En SMR
- En HAD
- En PSY
- Et spécifiquement sur les infections associées aux soins.



Sommaire

1. Évaluation et prise en charge de la douleur en HAD
2. Traçabilité de l'évaluation du risque d'escarre en HAD
3. Conclusion & Perspectives
4. Annexes
 - Comment lire les résultats nationaux des indicateurs issus des dossiers patients ?



.....
○
1

Évaluation et prise en charge de la douleur en HAD



Évaluation et prise en charge de la douleur

Le soulagement de la douleur est un droit inscrit dans la loi de 2002 relative aux droits des patients et à la qualité du système de santé. Toute prise en charge hospitalière doit évaluer et prendre en charge la douleur des patients et améliorer leur confort de vie en hospitalisation.

Cette prise en charge de la douleur passe par son évaluation systématique avec une échelle et sa prise en charge.

La HAS s'intéresse aux mesures de la qualité dans ce domaine depuis 2008. Depuis 2018, elle suit un **indicateur concernant 1) l'évaluation de la douleur avec une échelle, prérequis à toute prise en charge, 2) et pour tous les patients ayant au moins une douleur modérée, l'existence d'une stratégie de prise en charge avec réévaluation.**

Il est mesuré en MCO, en SMR, en HAD et en psychiatrie pour l'hospitalisation temps plein.

Cet indicateur a été recueilli à nouveau en 2023 pour permettre au dispositif IFAQ de disposer de mesures sur cette partie de la prise en charge.



Évaluation et prise en charge de la douleur en HAD

Résultats nationaux - données 2022

Taux de patients bénéficiant d'une évaluation de la douleur avec une échelle et, pour les patients douloureux, d'une prise en charge

Moyenne nationale pondérée

84 %

+ 7.8 points / 2021

86 %

des établissements de santé ont atteint un niveau satisfaisant

+ 8.9 points / 2021



277 établissements de santé inclus dans le calcul de la moyenne

0 établissement de santé non répondant



15 635

dossiers analysés

Explication : [Fiche descriptive](#)

Pour aller plus loin : [Résultats comparatifs](#)



2

Traçabilité de l'évaluation du risque d'escarre en HAD



Évaluation du risque d'escarre en HAD

L'escarre altère la qualité de vie, mais on peut la prévenir dans une grande majorité des cas, avec des mesures de prévention simples. Elles commencent par l'identification des facteurs de risque au moyen du jugement clinique associé à l'utilisation d'une échelle validée.

Cet indicateur, recueilli depuis 2010, concerne uniquement les patients dont l'indice de Karnofsky* est inférieur à 50, c'est-à-dire avec un état de santé très dégradé.

Cet indicateur a été recueilli à nouveau en 2023 pour permettre au dispositif IFAQ de disposer de mesures sur cette partie de la prise en charge.

**Échelle qui permet au médecin d'évaluer le degré d'autonomie et de dépendance d'un patient. L'évaluation se fait en pourcentage. L'indice va de 100 % (« normal, aucune plainte, aucun signe ou symptôme de maladie ») à 10 % (« moribond, processus fatal progressant rapidement ») en passant par différents états intermédiaires.*



Evaluation du risque d'escarre en HAD

Résultats nationaux - données 2022

Taux de patients
bénéficiant d'une
évaluation du
risque d'escarre

Moyenne nationale pondérée

85 %
+ 4.8 points / 2021

83 % des établissements de santé
ont atteint un niveau satisfaisant
+ 3.7 points / 2021



273 établissements de santé inclus
dans le calcul de la moyenne
0 établissement de santé non répondant



14 122
dossiers analysés

Explication : [Fiche descriptive](#)

Pour aller plus loin : [Résultats comparatifs](#)



3

Conclusion & Perspectives



Pour plus de résultats

La HAS a présenté de manière succincte dans ce rapport l'ensemble des résultats nationaux des mesures faites en HAD, hors mesures liées aux infections associées aux soins (cf. rapport dédié).

La HAS remercie les patients qui ont pris le temps d'évaluer leur prise en charge et tous les professionnels de santé qui ont poursuivi leur démarche d'amélioration de la qualité à partir d'indicateurs et permis de dresser un bilan de la qualité des soins dans les établissements de santé français



Travaux en HAD

En 2020 la HAS a débuté le développement d'un indicateur de mesure d'expérience patient en HAD. Expérimenté de 2021 à 2022, le questionnaire est validé mais ne permet pas pour autant de disposer d'un IQSS.

- Le bilan du développement et les conclusions de l'expérimentation sont présentés dans un rapport publié en novembre 2023.

Pour minimiser le recueil ad-hoc d'information et ainsi libérer du temps pour les soignants, la HAS poursuit ses travaux de développement des IQSS à partir des bases de données existantes tout en garantissant une mesure fiable en :

- explorant l'utilisation des entrepôts de données hospitaliers.



4

Annexes

Comment lire les résultats

- Comment lire les résultats nationaux des indicateurs issus des dossiers patients ?



Comment lire les résultats nationaux issus des dossiers patients ?

L'indicateur est

- un score sur 100 calculé à partir de plusieurs critères ou dimensions,
- ou un taux (%)

Les établissements ont atteint un niveau satisfaisant ou ont les meilleurs résultats. Ce sont ceux classés A ou B pour l'indicateur

Score moyen national pondéré

N/100

N % des établissements ont atteint un niveau satisfaisant

 **N** établissements de santé inclus dans le calcul de la moyenne

 **N** dossiers analysés

Nombre d'établissements pour lequel l'indicateur est calculé

Liens vers plus de détails

Nombre total de dossiers ou de questionnaires analysés

Explication : [Fiche descriptive](#)

Pour aller plus loin : [Résultats comparatifs](#)



- Pour en savoir plus : [Mieux connaître les indicateurs](#)
- Contact : contact.igss@has-sante.fr

Retrouvez
tous nos travaux sur

www.has-sante.fr

